



tableau de bord du vétérinaire chef d'entreprise

Indices et repères économiques

- Évolution de l'activité canine (source : Panelvet) :

• mensuelle (novembre 2015 par rapport à novembre 2014) : + 4,4 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps,

• sur un an (décembre 2014 - novembre 2015) : + 2,1 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps.

- Évolution du marché des produits de santé animale* (source : AIEMV*) :

• trimestrielle : - **8,72 %** au 3^e trimestre 2015 par rapport au 3^e trimestre 2014 (petfood compris) et + 3,86 % pour le petfood seul ; cette évolution était de - **4,54 %** au 2^e trimestre 2015 (+ 2,83 % pour le petfood seul) et de - **2,67 %** au 1^{er} trimestre 2015 (+ 2,25 % pour le petfood seul) ;

• sur un an : + 6,98 % en 2014 par rapport à 2013 (= marché total ; pour le marché hors petfood : + 7,58 % ; pour le petfood seul : + 3,44 %) ; après + 1,16 % en 2013 par rapport à 2012, + 4,13 % en 2012 par rapport à 2011 et + 6,39 % en 2011 par rapport à 2010.

- **Inflation** (ensemble des ménages hors tabac, source : Insee) : - **0,2 %** en novembre 2015 ; 0,0 % sur les douze derniers mois (décembre 2014 à novembre 2015).

- **Valeur de l'AMV**** : le montant de l'AMV (valeur utilisée par l'État pour la rémunération des vétérinaires mandatés) pour 2016 est, pour le moment, inchangé depuis 2013, soit 13,85 euros hors taxe.

Emploi salarié

- **Valeur du point pour la rémunération du person-**

nel auxiliaire et vétérinaire : 14,65 euros au 1^{er} janvier 2016 (au lieu de 14,55 euros en 2015, soit une augmentation de 0,69 %) (grilles des salaires disponibles sur le site www.snvel.fr).

- **Valeur du Smic** : 9,67 euros/h ou 1 466,62 euros/mois au 1^{er} janvier 2016 (au lieu de 9,61 euros/h ou 1 457,52 euros/mois en 2015, soit une revalorisation de 0,6 %, sans impact sur les grilles conventionnelles vétérinaires dont les valeurs sont toutes supérieures au Smic). ■

Ce tableau de bord est publié au début de chaque mois.

* Ventes de produits commercialisés par les ayants droit adhérents de l'Association interprofessionnelle d'étude du médicament vétérinaire (AIEMV) : médicaments vétérinaires (produits soumis à AMM) mais aussi produits de santé animale hors AMM (produits d'hygiène, petfood, parapharmacie...).

** AMV : acte médical vétérinaire (fixé par l'État).

Le chiffre du mois : **64,43 ans**, âge moyen de départ à la retraite des vétérinaires

VALOVET

Une information n'est pas passée inaperçue à Valovet : en 2014, les agents de la RATP sont partis plus tôt à la retraite, à 54,70 ans en moyenne.

Par comparaison, depuis 2010, l'âge moyen de départ à la retraite des vétérinaires augmente régulièrement pour

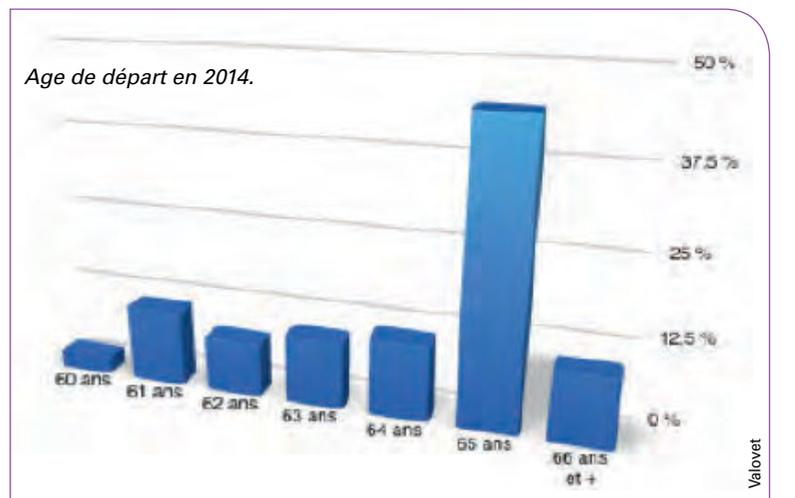
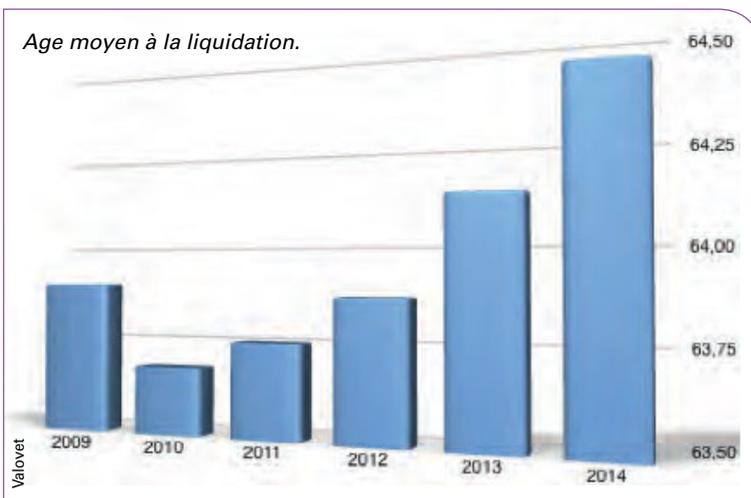
être de 64,43 ans en 2014.

Presque la moitié de ces vétérinaires sont partis par anticipation avant 65 ans, mais de plus en plus de vétérinaires attendent 65 ans pour partir à la retraite.

204 vétérinaires libéraux ont pris leur retraite en 2014 au titre du régime complémentaire. A 87 %, ce sont des hommes. Si on y ajoute les vétérinaires en cumul emploi-

retraite qui conservent une part d'activité, ce sont 258 vétérinaires qui ont liquidé leur retraite l'année dernière.

Pour rappel, depuis 2012, l'âge légal de départ aux régimes de base augmente progressivement, pour atteindre 62 ans (au lieu de 60) en 2017, et l'âge pour bénéficier du taux plein va augmenter à partir de 2016 pour atteindre 67 ans (au lieu de 65) en 2022. ■



Antibiorésistance : mauvaise compréhension du public

Une enquête multipays de l'OMS* montre que l'opinion publique comprend mal la menace de l'antibiorésistance pour la santé publique et ne sait pas comment empêcher sa progression. Près des deux tiers (64 %) des quelque 10 000 personnes qui ont répondu à l'enquête dans 12 pays déclarent savoir que la résistance aux antibiotiques est un problème qui peut les concerner elles-mêmes et leurs familles, mais ne comprennent pas toujours bien comment elles seront touchées et ce qu'elles peuvent faire pour contribuer à résoudre le problème. Ainsi, 64 % pensent que les antibiotiques peuvent être utilisés pour soigner les rhumes et la grippe. Environ un tiers des personnes ayant répondu à l'enquête pensent qu'elles doivent cesser de prendre les antibiotiques lorsqu'elles se sentent mieux, plutôt que de terminer le traitement prescrit.

* OMS : Organisation mondiale de la santé.

Réouverture partielle de l'abattoir d'Alès

Fermé mi-octobre après les révélations sur les conditions d'abattage des animaux, l'abattoir d'Alès a repris partiellement son activité le 9 décembre, sous la surveillance d'un confrère référent national des abattoirs. Cette phase de test doit, selon le communiqué de la préfecture, permettre « d'évaluer, en fonctionnement, les restructurations effectuées et assurer une activité pérenne et exemplaire en matière de respect des règles sanitaires et du bien-être animal ». Une réouverture totale pourrait intervenir dans les semaines à venir.

En
Bref...